

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 5 septembre 2018

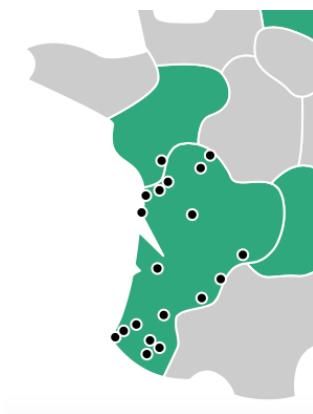
Challenge Mobilité Nouvelle-Aquitaine : au travail, j'y vais autrement!

Organisée par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et le Club de la Mobilité*, la 8^{ème} édition du Challenge de la Mobilité se déroulera du **16 au 22 septembre 2018**.

Le principe est simple : les entreprises, les administrations ou encore les associations incitent leurs collaborateurs à utiliser des alternatives à la voiture individuelle (autosolisme). Covoiturage, transports en commun, vélo, marche, roller ou trottinette et même télétravail : tout est permis !

Pourquoi un Challenge de la Mobilité ?

- Parce que 78% des actifs en emploi en province utilisent leur véhicule comme mode de transport principal pour leur déplacement domicile-travail, avec un taux d'autosolisme frôlant les 100% puisque chaque véhicule transporte en moyenne 1,03 personnes sur ce type de trajets
- Parce que les enjeux de pollution et de santé sont importants. En France, il est estimé que l'exposition aux seules particules fines (PM_{2,5}) est à l'origine de 48 000 décès prématurés chaque année. Avec 56% des émissions nationales en 2015, le transport routier est le principal émetteur de NOx, précurseur des particules fines
- Parce que des alternatives existent
- Parce que le coût de déplacement en véhicule seul est très élevé (le coût d'usage d'un véhicule est en moyenne de 6000 € par an) et que le risque routier est réel (en 2016, les seuls déplacements domicile-travail ont été impliqués dans 89 000 accidents et 250 décès).



En 2018, le Challenge de la Mobilité Nouvelle-Aquitaine change de dimension !

- **18 agglomérations engagées !**
- **un défi sur plusieurs jours !**
- **la prise en compte du télétravail !**
- **un déploiement progressif dans le reste de la France !**

*co-animé par l'ADEME, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde et Bordeaux Métropole, le Club de la Mobilité a été lancé en septembre 2010 pour permettre l'échange, la capitalisation et la mise en contact des entreprises qui ont, ou souhaitent mettre en place, un plan de mobilité.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMENouvelleAquitaine

L'édition 2018 apporte son lot de nouveautés

- Cinq nouveaux territoires rejoignent l'aventure :**
 - la communauté d'agglomération de La Rochelle (17)
 - la communauté de communes Aunis Atlantique (17)
 - la communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan (40)
 - la communauté de communes Albret Communauté (47)
 - la communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut (86)
- Le Challenge s'exporte :** avec l'engagement de nouveaux territoires extérieurs à la Nouvelle-Aquitaine (Auvergne Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts de France, PACA, Pays de la Loire), le Challenge de la Mobilité initié en Nouvelle-Aquitaine fait des émules !
- Le Net et les réseaux sociaux se mobilisent.** Pages Facebook et site Internet dédié : plus que jamais, la communauté des participants est réunie, connectée et informée. Sans compter les relais mis en œuvre par les territoires, les partenaires et les engagés eux-mêmes !

Les inscriptions (libres et gratuites) se poursuivent jusqu'au jour du Challenge. Tous les renseignements peuvent être obtenus sur le site : www.challengedelamobilite.com.

« Avec la mobilisation de tous, notre objectif est clair : faire mieux que l'édition 2017 qui avait déjà atteint un niveau record avec plus de 300 établissements engagés, 9 200 salariés participants et 16 tonnes de CO₂ évitées grâce au report modal. »

Alain Besançon, coordinateur du pôle Territoires durables et activités transversales à la direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME



Rappel du calendrier

- ❖ **Du 16 au 22 septembre 2018 :** 8^{ème} édition du Challenge de la Mobilité en Nouvelle-Aquitaine
- ❖ **Novembre 2018 :** remise des prix sur chaque territoire

Spécial Presse

Suivez les informations et actualités du Challenge de la Mobilité grâce aux réseaux sociaux :

- [La page Facebook du Challenge](#)
- [La page Facebook de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine](#)

Consultez nos dernières études sur la mobilité responsable :

- Partages, multimodalité, report modal, connexion généralisée... Comment les Français réinventent-ils leurs pratiques de mobilité ? [Rapport de l'observatoire des mobilités émergentes \(2017\)](#)
- [Le guide sur le développement du covoiturage régulier \(2016\)](#)
- [L'étude nationale sur le covoiturage de courte distance \(2015\)](#)

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine